

Fêtes de fin d'année :

La Direction demande plus et ne rend rien !!!

Mercredi 25 novembre se tenait une CDSP ■ Les fêtes de fin d'année semblent être une période stratégique pour notre bien aimée Direction ■ Aucune discussion n'est possible pour que tous les agents puissent bénéficier d'un pont sur deux ■ Pire, les compensations habituelles sont abandonnées ■ Aucune prise en compte de mesures de sûreté suite aux attentats... ■ SUD PTT dépose donc 4 préavis : 24, 26, 31 décembre 2015 et 02 janvier 2016 !

Fin d'année dans les bureaux :

La Poste a présenté les mesures décidées au niveau de la DR des Bouches du Rhône : Important : malgré la note nationale, pas de décision d'ouvrir les bureaux le samedi 19 décembre après-midi !

La décision d'ouvrir certains bureaux le 24 décembre après-midi a été prise en fonction du nombre d'opérations faites l'année dernière : si plus de 10 opérations colis ont été réalisées, les bureaux seront ouverts.

Par contre au niveau du volontariat et des compensations, c'est fini ! D'après la Direction le 24 décembre est un jour normal, on devait être ouvert puisque c'est un jeudi, donc pas de volontariat, ni de doubles compensations comme les autres années depuis que La Poste a mis cette mesure en place.

La Direction feint d'oublier que l'usage depuis bien longtemps, était de donner le 24 après-midi à tous les postiers-ères !

SUD a demandé que tous les agents puissent

bénéficier d'un pont sur deux (*soit le samedi 26 décembre, soit le Samedi 02 janvier*).

« **Ah, non, je ne peux pas m'engager pour les DET** » nous a répondu le DRAT (*Directeur Ressources Appui et Transformations, bref c'est l'adjoint du DR pour tout ce qui n'est pas le commercial*).

Bien sûr ! Quand ça ne l'arrange pas, quand on parle d'équilibre vie privée/vie professionnelle, là, ce monsieur refuse de s'engager.

Par contre pour jouer le chef d'orchestre des restructurations et des suppressions d'emploi, là, il les impose aux DET !!!!!

Aucune mesure spécifique liée aux événements tragiques de Paris !

D'après le DRAT « **on ne risque pas plus le 24 que les autres jours !** ». On prend note !

Et pendant que certain-e-s distribueront des colis, d'autres farciront leur dinde de Noël.

En ces périodes festives les agents en ont assez d'être les dindons de la farce !!!

SUD PTT revendique :

- ⇒ Travail du 24 après-midi au volontariat comme les années précédentes ;
- ⇒ Compensation payée double comme les années précédentes ;
- ⇒ Un pont sur deux pour toutes et tous (*guichet, forces de vente, encadrement*) ;
- ⇒ Prise en compte de l'équilibre vie privée, vie professionnelle.

Avec SUD ne vous résignez pas, résistez !



Solidaires Unitaires Démocratiques
BP 90055 13202 Marseille cedex 02
Tél : 04.91.11.63.30 / Fax : 04.91.11.63.39
des Activités Postales et de Télécommunications

Marseille, le 01 décembre 2015